NOTE D'ORIENTATION

Au-delà des fonds publics : diversifier le financement de la restauration des zones humides

MESSAGES CLÉS

- Le déficit mondial de financement pour la conservation et la restauration des écosystèmes, y compris les zones humides, nécessite la mise en œuvre de nouveaux mécanismes financiers qui englobent les efforts d'investissement publics et privés.
- Les recherches menées dans le cadre du projet RESTORE4Cs d'Horizon Europe montrent que, si le secteur public finance généralement les coûts d'investissement liés à la restauration des zones humides côtières, il reste très difficile d'assurer un financement stable et à long terme pour la gestion et l'entretien.
- Les instruments financiers mixtes peuvent contribuer à aligner les capitaux privés provenant des institutions financières, des investisseurs d'impact et d'autres parties prenantes sur les priorités publiques et les cadres politiques.
- Le rôle que les décideurs politiques peuvent jouer pour encourager les investissements privés comprend : la réduction du risque d'investissement, la création d'un marché pour les services écosystémiques, l'application d'incitations financières et l'amélioration de l'intégration des politiques relatives aux zones humides et à la nature en général, tout en renforçant la planification à long terme.

RESTORE4Cs est un projet Horizon Europe visant à évaluer les effets des actions de restauration sur la capacité des zones humides à atténuer le changement climatique et à fournir divers services écosystémiques, en utilisant une approche intégrative des systèmes socio-écologiques. Plus d'informations sont disponibles sur : https://www.restore4cs.eu/

Introduction et contexte politique

Les zones humides fournissent des services écosystémiques fondamentaux, notamment l'approvisionnement en eau potable, la production alimentaire, la protection contre les inondations et le stockage du carbone, représentant plus de 7,5 % du PIB mondial, alors qu'elles ne couvrent que 6 % de la surface de la Terre1. Cette valeur serait encore plus élevée si l'on tenait compte des avantages indirects liés à des écosystèmes bien entretenus. Malgré leur importance environnementale et leur rôle essentiel pour le bien-être humain, 0,52 % des zones humides disparaissent chaque année dans le monde. Cela s'explique par un manque considérable de financement pour leur conservation et leur restauration, ce qui contribue à compromettre les efforts visant à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité[1]. Selon le rapport **Global Wetland Outlook** 2025, les zones humides ne reçoivent qu'une petite partie du financement mondial consacré aux solutions fondées sur la nature et à l'action climatique, avec moins de 9 % alloués aux écosystèmes d'eau douce[1]. Par conséquent, les zones humides continuent d'être négligées dans les budgets, ce qui creuse un fossé non seulement financier, mais aussi en termes de priorité dans les agendas politiques.

Pour combler le déficit de financement en matière de conservation et de restauration, il faut accroître les investissements dans des actions positives pour la nature et réorienter les investissements nuisibles vers des projets qui atténuent les dommages et apportent des avantages environnementaux connexes[1]. Cela est conforme à divers cadres politiques sur le sujet :

- Au niveau mondial, **le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité**[2], qui énonce parmi ses objectifs : *l'objectif 18*, qui appelle à la réforme des subventions néfastes, et *l'objectif 19*, qui souligne que les finances publiques, bien qu'importantes, sont insuffisantes pour combler le déficit de financement de la biodiversité et atteindre l'objectif de renverser la tendance à la perte de nature.
- Au niveau de l'UE, les cadres politiques les plus pertinents comprennent **le règlement européen sur la restauration de la nature**[3], qui fixe des objectifs contraignants de restauration des écosystèmes dégradés, y compris les zones humides, et prévoit des initiatives visant à stimuler et à mobiliser des financements privés, telles que le programme InvestEU.
- **La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030**[4], qui reconnaît que la lutte contre la perte de biodiversité nécessitera des investissements publics et privés importants aux niveaux national et européen et appelle à une meilleure mobilisation de ces ressources.
- Enfin, la récente feuille de **route vers les crédits nature**[5] lancée par la Commission européenne pour « *encourager les investissements privés dans des actions qui protègent et préservent la nature, et récompenser ceux qui entreprennent ces actions et y investissent* ».

Il existe un besoin croissant de mécanismes collaboratifs afin de mettre fin à la dépendance excessive vis-à-vis des fonds publics pour financer les mesures climatiques et attirer les capitaux privés. Cela impliquera un changement majeur dans le financement actuel de la conservation et de la restauration des zones humides.

Cette note d'orientation explore le rôle des décideurs politiques dans le soutien à la transition vers un rôle plus important du financement privé pour le bien-être des écosystèmes des zones humides.

1. Pratiques actuelles de financement pour la restauration des zones humides dans les études de cas RESTORE4C à travers l'Europe studies across Europe

Les subventions sous forme de transferts publics, d'aide publique au développement, de philanthropie privée ou de subventions individuelles restent les instruments financiers les plus fréquemment utilisés dans la conservation et la restauration des zones humides. Les recherches menées par RESTORE4Cs sur une sélection d'études de cas de restauration de zones humides côtières - Marjal dels Moros en Espagne, Petit Badon et Le Cassaïre en France, Carasuhat en Roumanie et Rammegors aux Pays-Bas - ont confirmé cette pratique en matière de mobilisation de fonds (voir l'exemple dans l'encadré 1).

Dans les cinq études de cas examinées par RESTORE4Cs, les coûts d'investissement pour la restauration sont souvent financés par des fonds européens ou des aides nationales. Ces coûts impliquent généralement des investissements ponctuels importants, tels que des travaux de terrassement ou des infrastructures de contrôle de l'eau, comme des digues et des pompes. Cependant, les coûts récurrents restent largement négligés et sont souvent sous-financés. Les coûts récurrents comprennent l'entretien, la surveillance, la conception de la réglementation, la gestion adaptative (par exemple pour contrôler les espèces envahissantes), l'éducation et la sensibilisation. Dans la plupart des études de cas de restauration qui dépendent uniquement de fonds publics, l'absence de plans financiers structurés à long terme limite le potentiel d'intensification des efforts de restauration.

RESTAURATION DES MARAIS SALANTS ET DES VASIÈRES À RAMMEGORS, AUX PAYS-BAS

Rammegors est une réserve naturelle située dans le sud-ouest du delta néerlandais, qui fait partie du réseau Natura 2000 et du site Ramsar. En 2010, l'accès des eaux de marée à Rammegors, qui avait été suspendu depuis 1970, a été rétabli grâce à la construction d'un ponceau verrouillable. Cela a permis de restaurer 145 hectares de marais salants et de vasières, rétablissant ainsi un écosystème salin. Ce cas montre comment les services gouvernementaux de différents domaines d'intervention ont collaboré avec succès pour concevoir et financer le coût ponctuel de l'infrastructure par des fonds publics. Cependant, la diminution des fonds d'entretien complique la gestion quotidienne du site, ce qui rend nécessaire la recherche de sources de financement alternatives à long terme pour poursuivre les travaux de restauration.

2. Rôle potentiel du financement privé et défis associés

Les programmes de financement public sont souvent à court terme (par exemple, les programmes de l'UE), tandis que les fonds nationaux dépendent de priorités politiques changeantes et sont mal coordonnés. Par conséquent, les organisations multilatérales, les gouvernements nationaux et les organismes publics doivent recourir de plus en plus à des instruments de financement mixte, combinant des fonds publics et privés. Cela permettrait d'obtenir un financement à grande échelle tout en maximisant l'efficacité des ressources publiques limitées.

Les fournisseurs de financements mixtes, notamment les institutions financières, les investisseurs d'impact et d'autres parties prenantes, peuvent rencontrer des difficultés pour trouver des opportunités d'investissement viables dans les zones humides[6] qui correspondent à leur profil de risque et à leurs coûts de participation (par exemple, finance verte, crédits nature, paiements pour les services écosystémiques, incitations fiscales)[6]. Les projets de restauration des écosystèmes, y compris les zones humides, peuvent être risqués du point de vue des investisseurs privés, compte tenu de la nature de l'activité, des risques politiques, de la faiblesse de la gouvernance et de l'incertitude quant au taux de rendement, qui peuvent décourager les investisseurs[7]. Le secteur public peut créer un environnement favorable en offrant des incitations à la conservation et en soutenant le développement de nouvelles sources de revenus[8].

3. Recommandations politiques : opportunités pour les acteurs publics de tirer parti des financements privés

Les décideurs politiques à tous les niveaux ont un rôle clé à jouer pour accélérer les mesures visant à protéger et à restaurer les zones humides en Europe grâce à l'effet de levier financier des fonds privés. Les principales recommandations sont les suivantes :

a. Réduire les risques liés à l'investissement

→ Sensibiliser à la valeur naturelle et socio-économique des zones humides afin de faire de leur conservation et de leur restauration une priorité politique et d'encourager le grand public à les soutenir.

→ Élaborer des instruments juridiquement contraignants pour intensifier la restauration des écosystèmes, grâce à des cadres réglementaires stables et transparents offrant une sécurité à long terme aux investisseurs.

→ Fixer des objectifs ambitieux et mesurables en matière de restauration des zones humides, des calendriers précis, des critères de suivi et d'évaluation solides et un financement suffisant.

→ Concevoir des mécanismes de financement mixte qui intègrent des garanties et des mécanismes de partage des risques (par exemple, des garanties de crédit partielles ou des capitaux de première perte) afin de protéger les investisseurs, en utilisant le cofinancement public-privé pour faire part d'une confiance dans les projets et accroître l'impact financier.

b. Créer et renforcer les marchés des services écosystémiques

→ Créer et approuver des mécanismes de paiement pour les services écosystémiques (PSE), dans le cadre desquels les propriétaires fonciers sont rémunérés pour la conservation ou la restauration des zones humides.

→ Développer un système de crédits fiable (par exemple, crédits carbone, crédits nutritifs ou crédits biodiversité), soutenu par des réglementations gouvernementales, qui soit lié à des résultats mesurables en matière d'écosystèmes et apporte des avantages supplémentaires clairs pour la nature.

→ Développer des systèmes de certification et d'étiquetage afin de permettre aux consommateurs et aux entreprises de payer un supplément pour des produits ou services issus de zones humides qui produisent des avantages environnementaux connexes ou réduisent les impacts négatifs.

c. Offrir des incitations financières

→ Allégements fiscaux ou déductions pour ceux qui participent à des mécanismes de financement pour la restauration des écosystèmes des zones humides.

→ Prêts concessionnels à taux d'intérêt réduits pour les projets de restauration ou de conservation. Réduire les subventions et le financement accordés aux secteurs qui ont des impacts négatifs sur les écosystèmes, afin de réduire le déficit financier.

d. Intégrer les zones humides dans les politiques et la planification à plus grande échelle

→ Formuler des plans politiques à long terme pour la restauration qui limitent la dépendance à l'égard des priorités politiques à court terme susceptibles de réorienter les capitaux en fonction de l'évolution des programmes.

→ Promouvoir l'engagement des autorités locales et l'appropriation active de la gestion des zones humides par les communautés locales afin de garantir qu'elle soit solidement ancrée dans le contexte local.

→ Renforcer les synergies entre les différents secteurs politiques en reconnaissant la contribution des zones humides à divers objectifs (biodiversité, climat, qualité de l'eau, santé et neutralité en matière de dégradation des terres) et en les alignant sur les cadres mondiaux et régionaux existants tels que les ODD, le Cadre mondial pour la biodiversité, l'Accord de Paris, la Convention de Ramsar et le Pacte vert pour l'Europe.

Références

1. Convention on Wetlands *et al. Global Wetland Outlook 2025: Valuing, Conserving, Restoring and Financing Wetlands.* https://www.global-wetland-outlook.ramsar.org/ (2025) doi:10.69556/GWO-2025-eng.
2. Convention on Biological Diversity. *Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework. CBD/COP/DEC/15/4* 1–15 (Secretariat of the Convention on Biological Diversity, 2024).
3. European Commission. Regulation (EU) 2024/1991 of the European Parliament and of the Council of 24 June 2024 on nature restoration and amending Regulation (EU) 2022/869. (2024).
4. European Commission. EU Biodiversity Strategy for 2030. (2020).
5. European Commission. *Roadmap towards Nature Credits. COM(2025) 374 final* (2025).
6. Wattel, C. *et al. Finance for Low-Emission Food Systems – Six Financial Instruments with Country Examples.* (2024).
7. Alpizar, F. *et al. Review of Business and Finance Models and Market Demand (D4.1).* (2022).
8. Chausson, A. *et al.* Going beyond market-based mechanisms to finance nature-based solutions and foster sustainable futures. *PLOS Clim. 2*, e0000169 (2023).

Auteurs: Elisa Ciravegna[1]

Relecteurs: Volkert Beekman[1], Justine Raoult[1], Nico Polman[1], Auriane Bodivit[2], Ana Štrbenac[3], Eleftheria Kampa[4]

[1] Recherche socio-économique de Wageningen, [2] Vertigo Lab, [3] MedWet, France, [4] Institut Ecologic, Allemagne

Référence : Ciravegna, E., 2025. Au-delà des fonds publics : diversifier le financement de la restauration des zones humides. Note d'orientation. *Restore4Cs project*.

PARTENAIRES

Clause de non-responsabilité : Ce document de travail a été publié avec le soutien financier de l'Union européenne. Toutefois, les opinions exprimées relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA). Ni l'Union européenne ni l'autorité de subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.